

Initiatives ministérielles

lombie-Britannique où j'ai souvent l'occasion de me rendre. C'est une région où j'essaie d'aller chaque été, tellement elle est belle avec son lac et ses arbres fruitiers!

Je voudrais féliciter le député pour avoir fait remarquer combien l'immigration était importante pour le Canada et essentielle pour le développement économique de ce pays.

Il a aussi parlé des pionniers. Je peux partager certains de ses sentiments, mon grand-père ayant immigré au Canada aux environs de 1906. Heureusement qu'il n'y avait pas de gouvernement réformiste! Sinon, il aurait alors pu être expulsé parce qu'il avait peu d'instruction et peu de qualifications. C'était un homme sans instruction qui voulait commencer une nouvelle vie. Il est venu s'installer au Canada, à Vancouver, en Colombie-Britannique après avoir beaucoup voyagé à travers le monde. C'était, de toute évidence, un homme très intelligent. Il a choisi le bon endroit où s'installer. Là aussi, je suis d'accord à propos de certaines remarques du député.

• (1745)

En ce qui concerne l'immigration, il existe une approche équilibrée. Le député parle entre autres de la réunion des familles. Il faut savoir, à mon avis, que quand on considère le nombre total des immigrants qui viennent s'installer dans ce pays, le pourcentage de ceux admis dans le cadre de la réunion des familles a baissé. Il a en fait diminué par rapport à ce qu'il était dans les années 1980.

Les députés réformistes de l'autre côté ont souvent soulevé le problème de la réunion des familles. Il s'agit de réunir les membres d'une famille. Je suis très étonné que le Parti réformiste, qui a pris position en faveur de la famille et qui a fait valoir l'importance d'avoir des familles fortes, puisse se prononcer contre la réunification des familles. J'en suis très étonné car ce parti a souvent parlé de l'importance de la famille, du système de soutien. Or, les réformistes pensent maintenant qu'il n'y a pas lieu de se pencher sur la question de la réunification des familles.

Au lieu de réunir les familles, au lieu de faire en sorte que les mères et les pères de famille puissent se retrouver, les réformistes veulent les garder séparés. Ils ne veulent pas que ces gens viennent au Canada mais souhaitent plutôt leur opposer des obstacles. Voilà qui est surprenant, compte tenu que les réformistes ont pris parti pour une famille forte et ont fait valoir l'importance de la famille comme moyen de réduire la criminalité et comme moyen de soutien. Je suis très étonné.

Les Canadiens font preuve de compassion à l'égard des réfugiés. Je me souviens du cas des réfugiés de l'Ouganda et je sais que beaucoup des miens étaient des réfugiés en provenance de ce pays. Ils ont grandement contribué à l'économie canadienne et je pourrais nommer de nombreux anciens réfugiés qui occupent maintenant des postes de juges ou de présidents de grandes sociétés.

Nous avons agi pour des motifs humanitaires mais ces personnes ont grandement contribué à notre économie. Si le député le

veut, je serai heureux de lui fournir une longue liste de personnes qui sont venues au Canada et ont contribué à l'essor de ce pays, notamment des réfugiés de l'Ouganda.

Notre politique d'immigration est pondérée dans la mesure où elle vise à réunifier les familles et je suis certain que le Parti réformiste veut garder les familles unies. Environ 45 p. 100 de tous les immigrants au Canada proviennent de la catégorie des familles réunifiées.

Il y a aussi la catégorie économique. Aux entrepreneurs qui veulent créer des entreprises et développer l'économie, nous voulons donner la possibilité de créer des emplois. Mon collègue reconnaîtra certainement l'importance de créer des emplois. Il est important de faire en sorte que les Canadiens travaillent. Il est important que le Canada soit concurrentiel par rapport au reste du monde. Nous avons besoin d'entrepreneurs.

Je voudrais également aborder une autre question, dont le député d'en face a parlé abondamment. Il s'agit de la criminalité.

Il s'est produit dans ma circonscription un fait, au sujet duquel j'aimerais connaître le point de vue de mon collègue: un individu a été expulsé du Canada après avoir agressé quelqu'un. Cet homme a une femme et deux enfants au Canada mais il ne peut pas revenir. Imaginons seulement ce que doit vivre la famille de cet homme, parce qu'il a agressé quelqu'un.

J'aimerais que le député me dise si l'individu doit se voir interdire définitivement l'entrée au Canada et demeurer séparé de son épouse et de ses deux enfants. Cet individu doit-il, parce qu'il a agressé quelqu'un, être pour toujours dans l'impossibilité de venir rejoindre son épouse et ses deux enfants? J'aimerais que le député réponde à cette question et nous dise ce qu'il faut répondre à cette femme et à ses deux enfants.

M. Hart: Monsieur le Président, je remercie le député de ses questions, qui sont très intéressantes.

Je ne suis ni juge ni jury, mais je peux dire ce que j'en pense. La personne qui a commis ces crimes aurait dû réfléchir aux conséquences qu'ils auraient pour sa femme et ses enfants. Je pense que c'est raisonnable de demander aux gens d'assumer leurs responsabilités pour ce genre de choses.

S'il veut vraiment retrouver sa famille, la question devrait peut-être relever de son pays d'origine plutôt que du Canada.

Sur la question de la réunification des familles, que le député a brièvement abordée, je dirais que le Parti réformiste est un ferme défenseur de la famille.

• (1750)

Ce n'est pas l'ensemble de la question de la réunification des familles qui nous pose un problème. Je pense seulement que les choses vont un peu trop loin. Nous parlons de réunification des familles pour des enfants adoptés et pour les enfants de ces enfants. On va même jusqu'à réunir des cousins. Jusqu'où cela va-t-il aller?

C'est bien de réunir les familles proches, mais à mon avis, les lois de notre pays vont un peu trop loin.